



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Schéma régional de cohérence écologique Trame verte et bleue du Nord - Pas de Calais



Comité Régional Trame verte et bleue du 7 février 2012

Objectifs de ce comité :

- Présenter le SRCE-TVb en cours d'élaboration
- Recueillir les remarques et propositions, lesquelles viendront nourrir le SRCE-TVb

Principe : un temps de présentation/un temps de débats

Introduction

1. Présentation de la démarche

Débats

2. Présentation du diagnostic et des enjeux à l'échelle régionale

Débats

3. Présentation des composantes de la TVb

Débats

4. Présentation des cartographies

Débats

5. Présentation du plan d'actions stratégique

Débats

1/La démarche du SRCE-TVB

Engagement Grenelle Environnement : Stopper la perte de la biodiversité et restaurer ses capacités d'évolution.

- Loi de programmation du 3 août 2009 (loi Grenelle 1) fixe **l'objectif :**
Constituer d'ici à 2012, d'une trame verte et bleue, outil d'aménagement du territoire qui permettra de créer des continuités territoriales.
- La loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010 donne **les moyens d'atteindre l'objectif :**
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

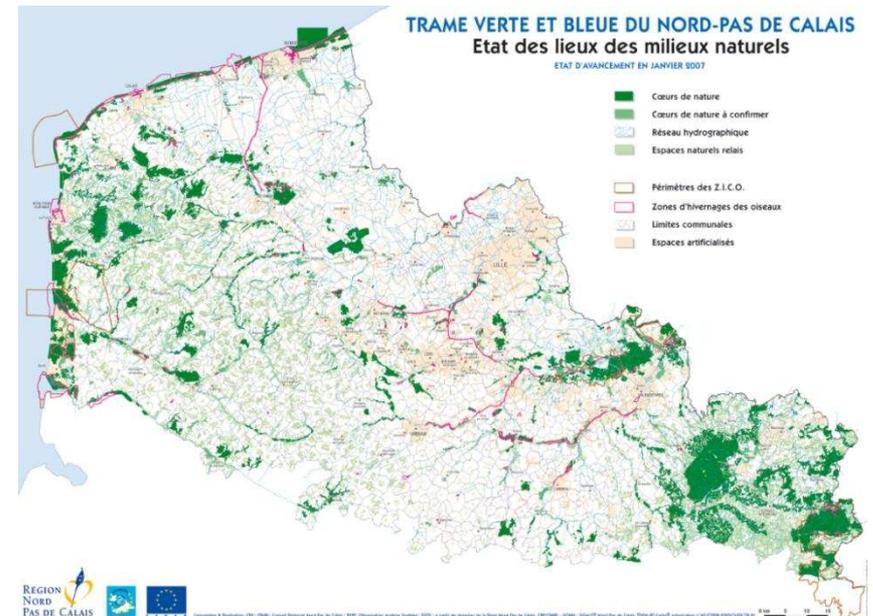
Pionnière en matière de trame verte et bleue et de protection de la biodiversité, la Région Nord-Pas de Calais :

→ Inscrit l'élaboration du SRCE dans la continuité de la démarche TVB initiée dès les années 1990.

On parle de SRCE – TVB

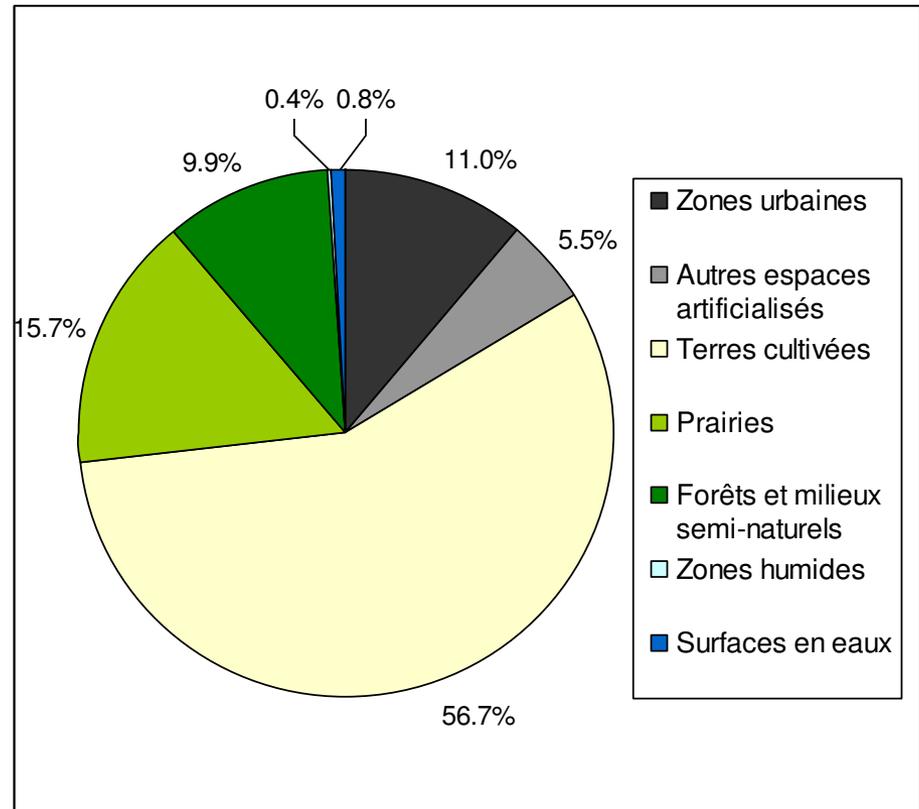
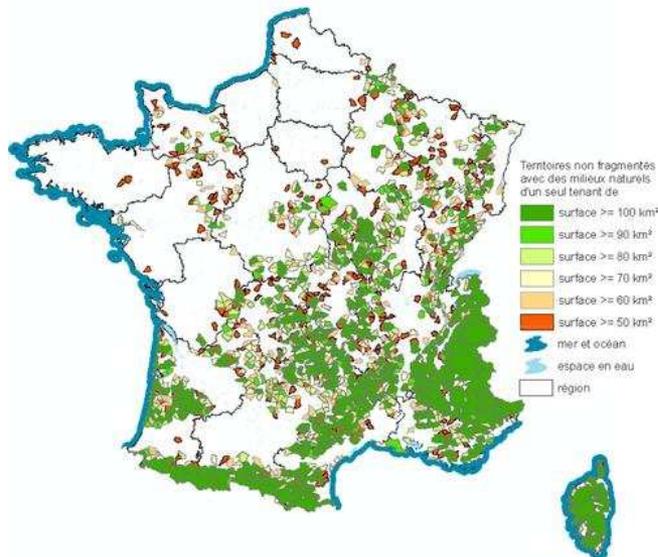
→ Réaffirme le rôle structurant de la trame verte et bleue dans l'Aménagement et le développement du territoire.

Comme le projet SRADT adopté en 2006, l'actualisation en cours intégrera les objectifs et orientations du SRCE-TV B.



Les causes majeures de la perte de biodiversité :

- L'altération de la qualité biologique des espaces et la destruction directe des milieux naturels
- La fragmentation importante du territoire et des milieux naturels



Superficie relative des principaux milieux naturels régionaux d'après la couche d'occupation du sol *SIGALE 2009*

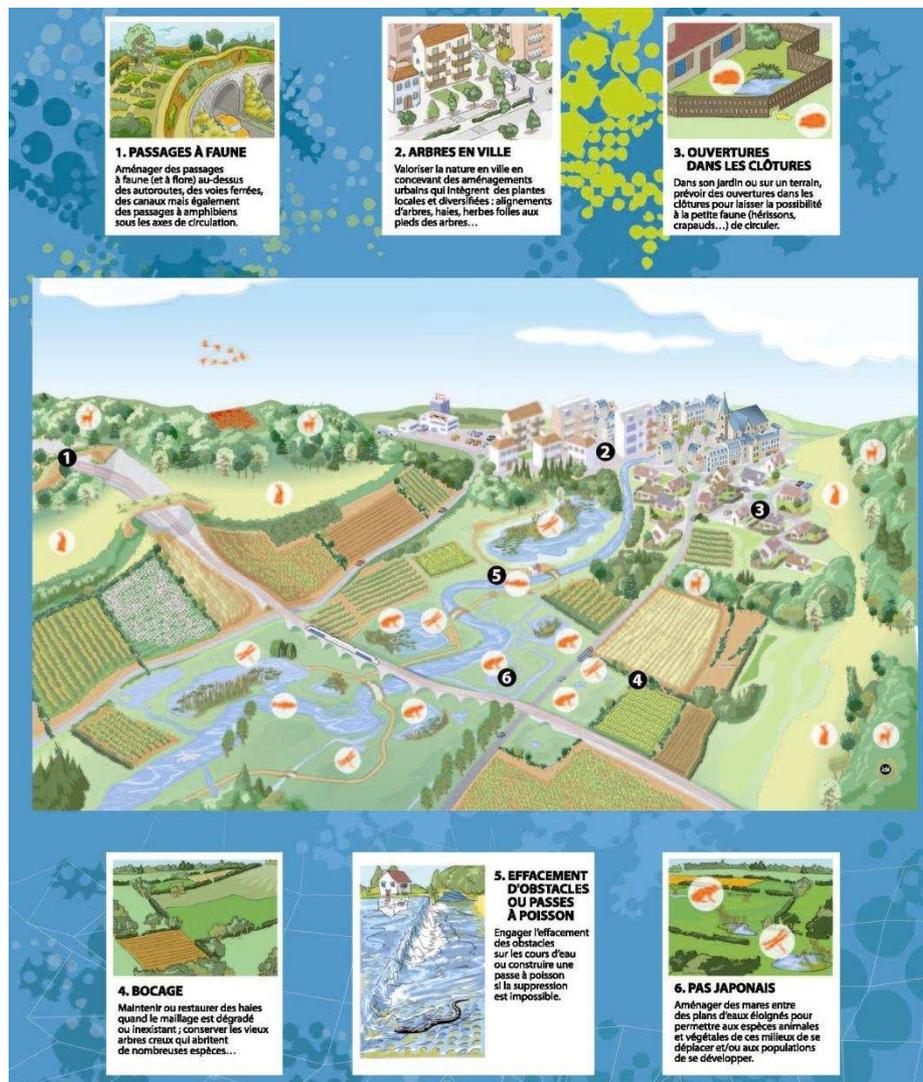
100% du territoire est propice à l'expression de la biodiversité

→ Objectifs du SRCE-TVB NPDC:
Enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricole en milieu rural

- Identifier, maintenir et remettre en bon état les réservoirs de biodiversité qui concentrent l'essentiel du patrimoine naturel de la Région

- Identifier, restaurer et remettre en bon état les corridors écologiques qui sont indispensables à la survie et au développement de la biodiversité.

- Se donner les moyens d'agir

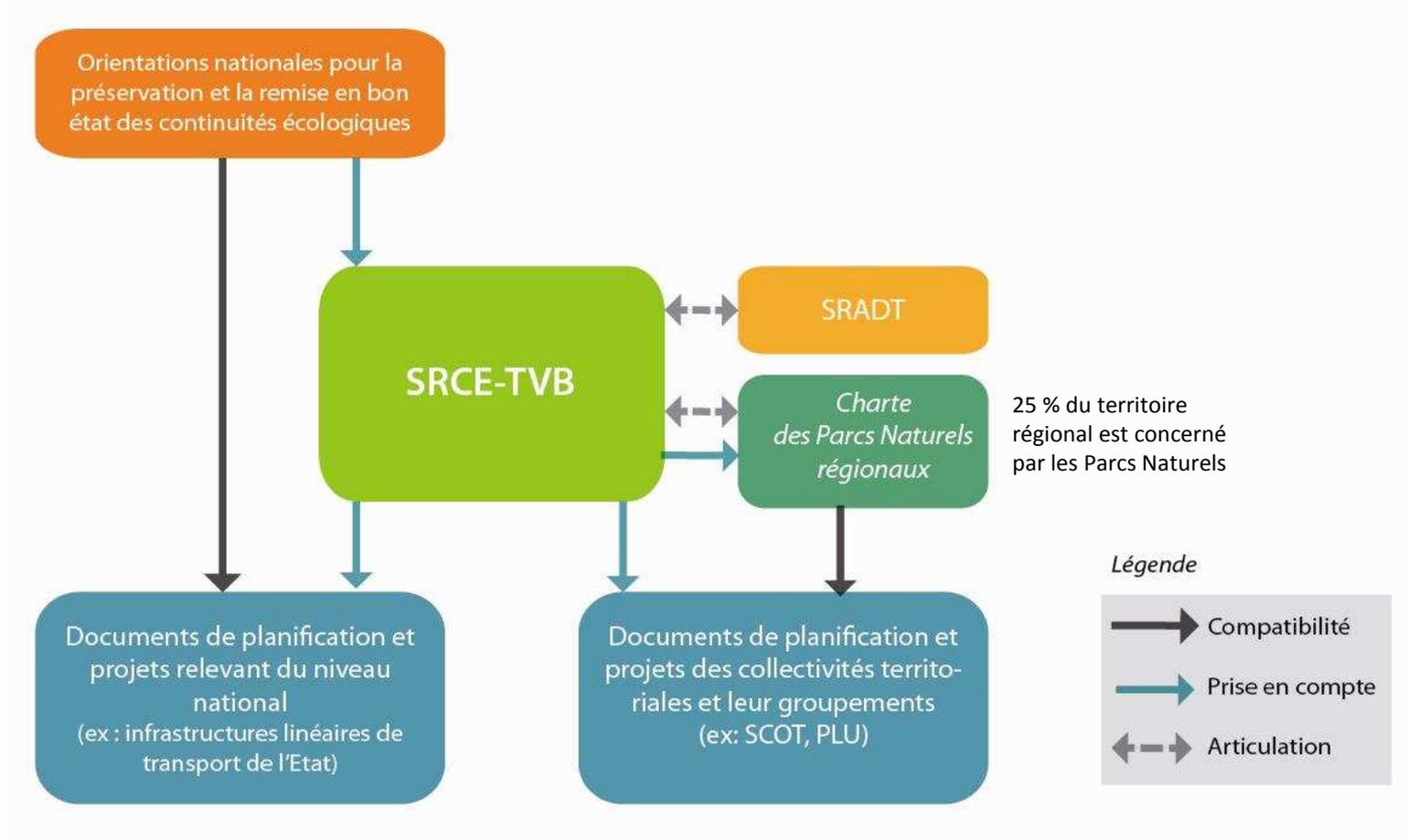


Source : ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Les objectifs du SRCE-TVB : un outil d'aménagement du territoire

Le SCRE-TVB : un document cadre qui oriente les stratégies et projets de l'Etat , des collectivités territoriales et de leurs groupements

L'élaboration est pilotée par l'Etat et la Région en association avec un Comité Régional Trame Verte et Bleue



Selon les dispositions de la loi, « ***les documents de planification et les projets de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique et précisent les mesures permettant d'éviter, de réduire et, le cas échéant, de compenser les atteintes aux continuités écologiques que la mise en œuvre de ces documents de planification, projets ou infrastructures linéaires sont susceptibles d'entraîner* ».**

Les projets d'infrastructures linéaires de transport de l'Etat prennent en compte les Schémas régionaux de cohérence écologique »

Outre le résumé non technique,

- **Diagnostic et définition des enjeux à l'échelle régionale**
- Présentation des **continuités écologiques retenues** (identification des composantes de la trame verte et bleue),
- Un **atlas cartographique de la trame verte bleue**,

- **Un plan d'action stratégique :**
 - ✓ les mesures contractuelles permettant d'assurer la préservation et la remise en bon état de la fonctionnalité des continuités écologiques,
 - ✓ Les mesures pour accompagner la mise en œuvre des continuités écologiques pour les communes concernées par le SRCE,
- un dispositif de suivi et d'évaluation,

- un volet décrivant la prise en compte des enjeux nationaux et transfrontaliers

Enjeux spatialisés

Un cadre d'intervention

Plan d'actions
Outils d'accompagnement
Outils de suivi

Cohérence avec les enjeux nationaux et transfrontaliers

Les principales dates

Une phase travaux

Le fondement scientifique

**Le Groupe scientifique
Le CSRPN
Le CRTVB**

**Juin 2011-Jan
2012**

Une phase concertation

L'association de tous les acteurs

**Le CRTVB
Les ateliers infrarégionaux
Le CR-TVB
La consultation des collectivités et leur groupement
L'Enquête Publique**

Février 2012

Mars –Mai 2012

Une phase Validation

**Le CRTVB
Conseil Régional/ Etat**

Oct.- Déc. 2012

Janvier 2013

Temps de débats :

Points abordés → Le SRCE-TVB :

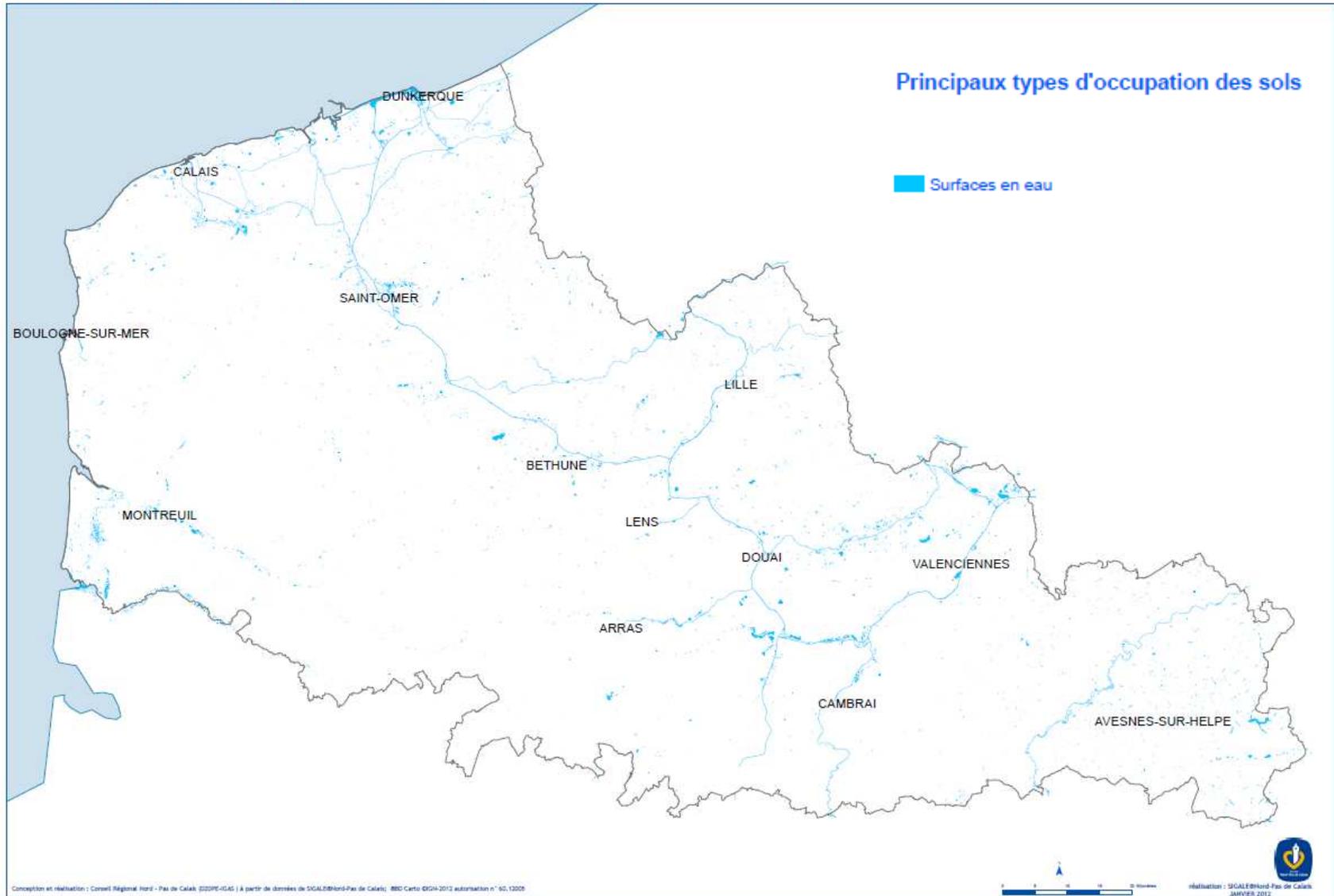
- ***Son contexte d'élaboration***
- ***Ses objectifs***
- ***Ses effets juridiques***
- ***Son contenu***
- ***Sa démarche d'élaboration***

2/Le diagnostic et les enjeux à l'échelle régionale

- Un territoire très artificialisé

Carte de L'occupation des sols (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC, 2005)

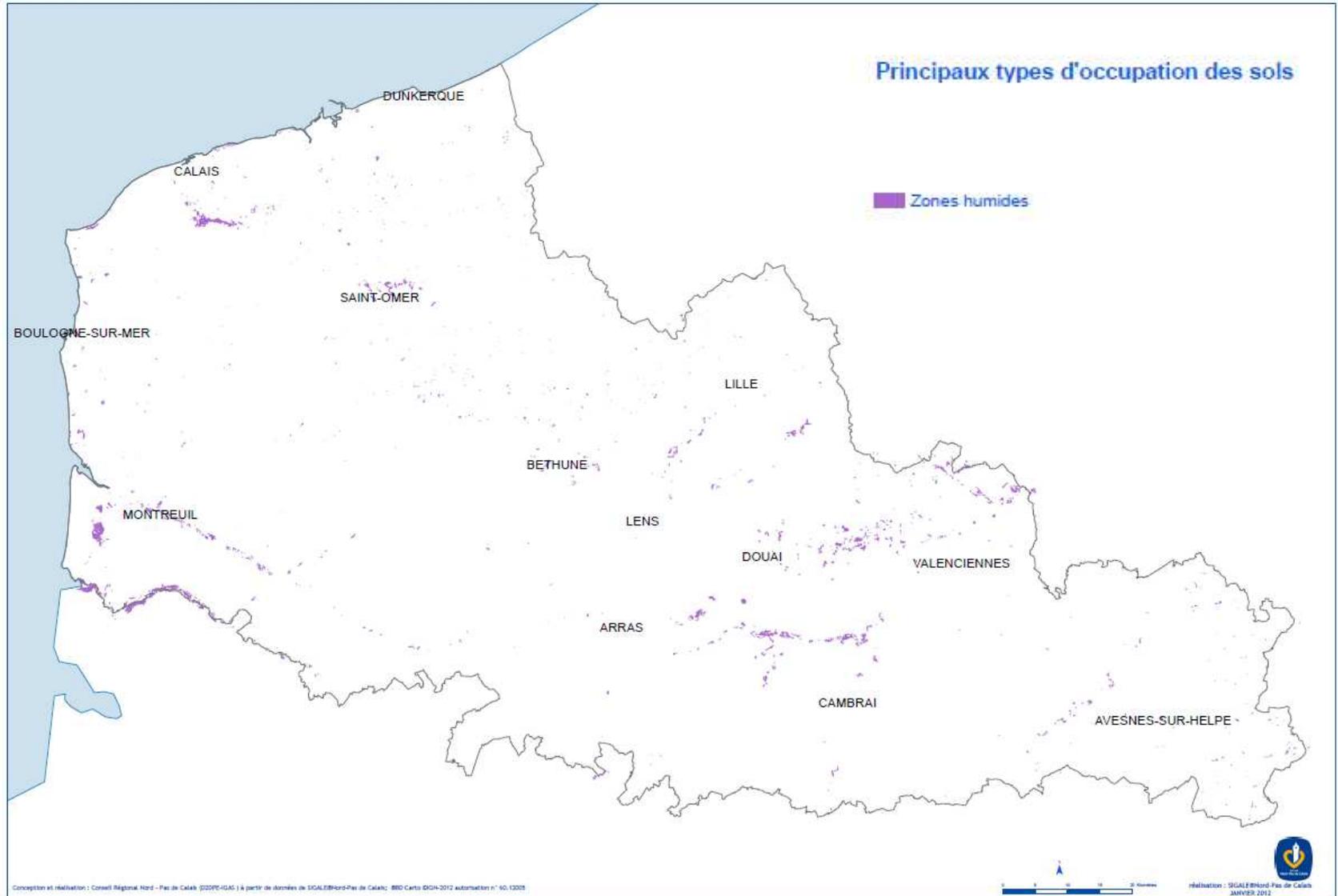
PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATION DES SOLS EN 2009



- Un territoire très artificialisé

Carte de L'occupation des sols (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC, 2005)

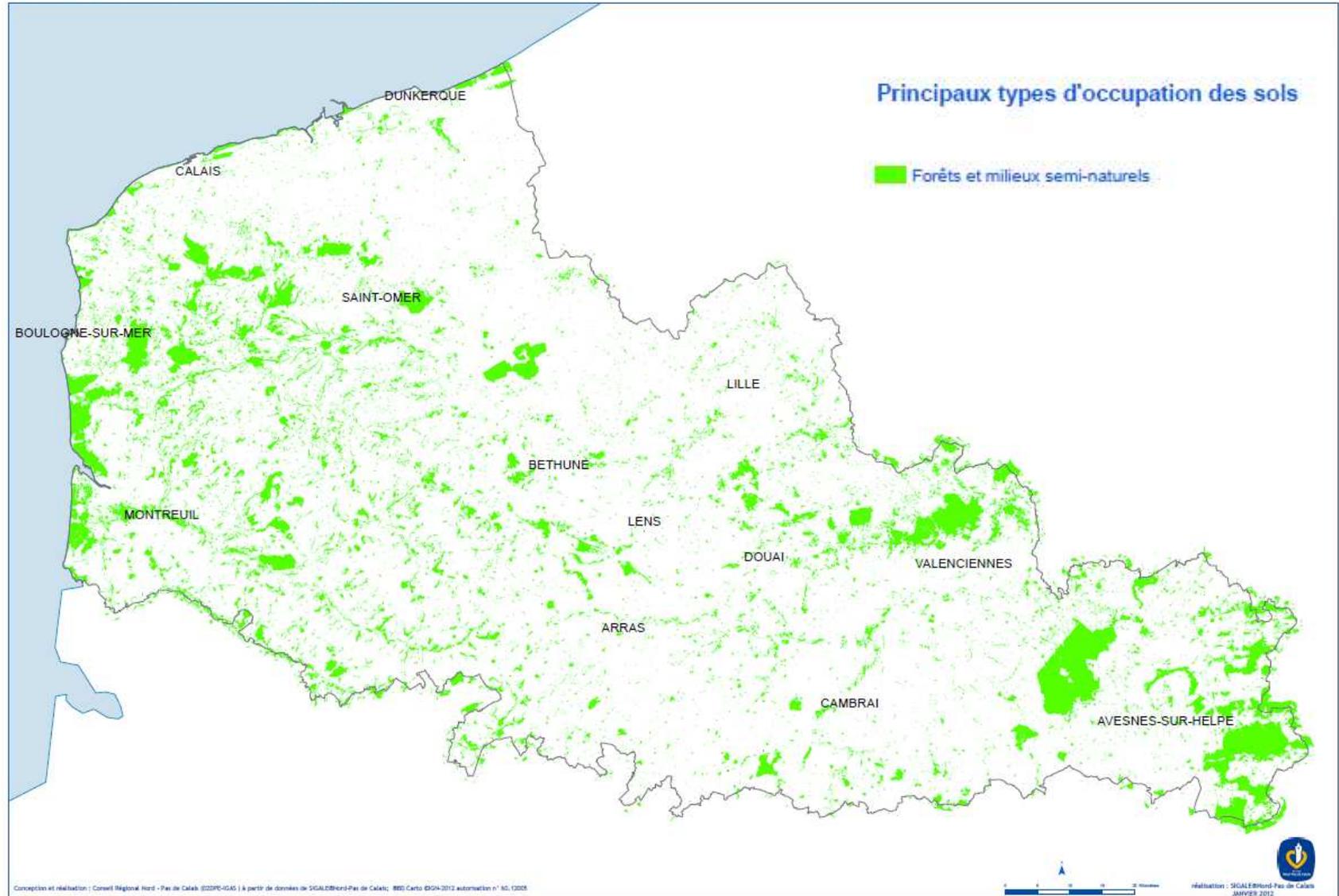
PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATION DES SOLS EN 2009



- Un territoire très artificialisé

Carte de L'occupation des sols (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC, 2005)

PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATION DES SOLS EN 2009



- Un territoire très artificialisé

Carte de L'occupation des sols (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC, 2005)

PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATION DES SOLS EN 2009

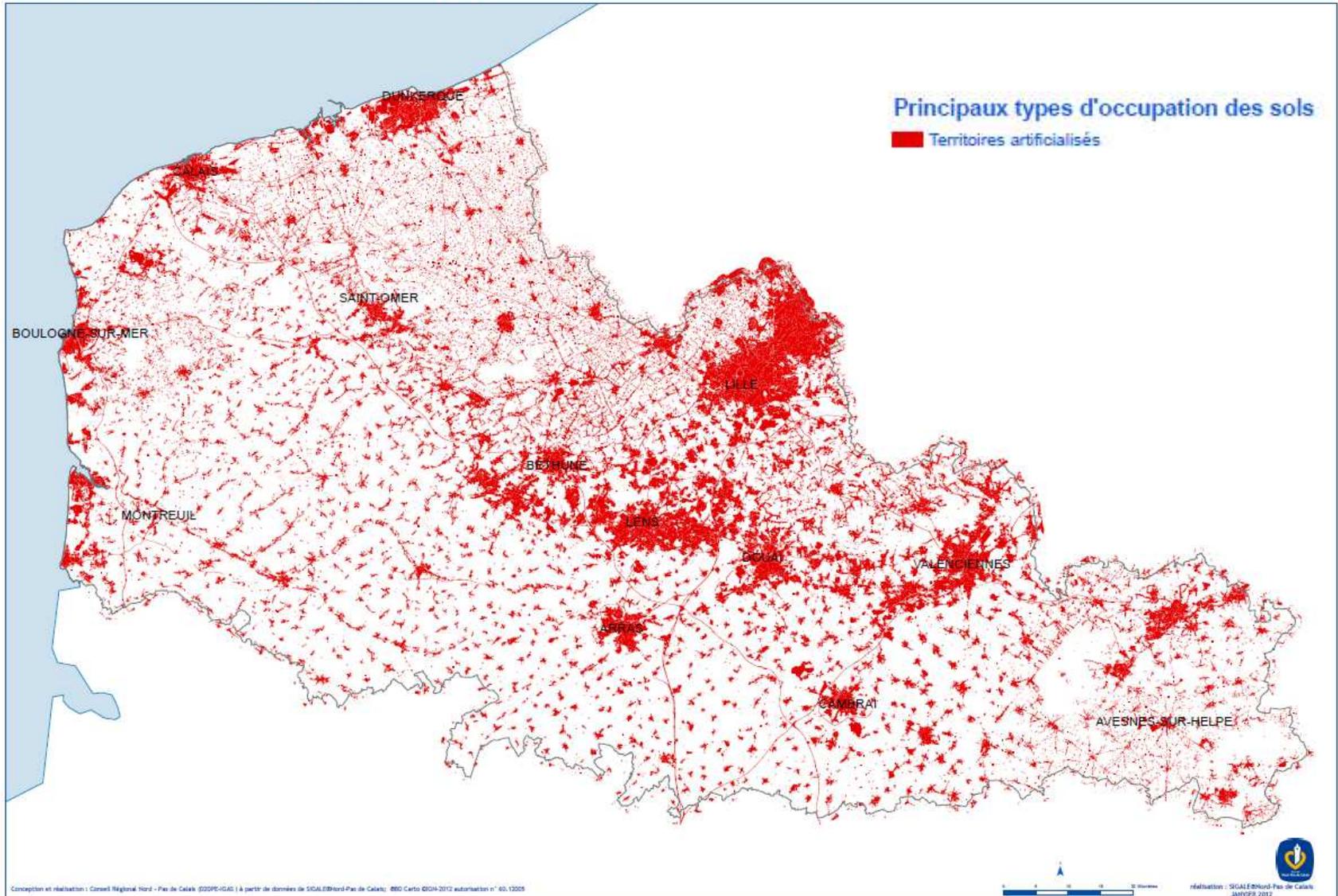


Le volet scientifique du SRCE – TVB - Rappel de la situation régionale

- Un territoire très artificialisé

Carte de L'occupation des sols (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC, 2005)

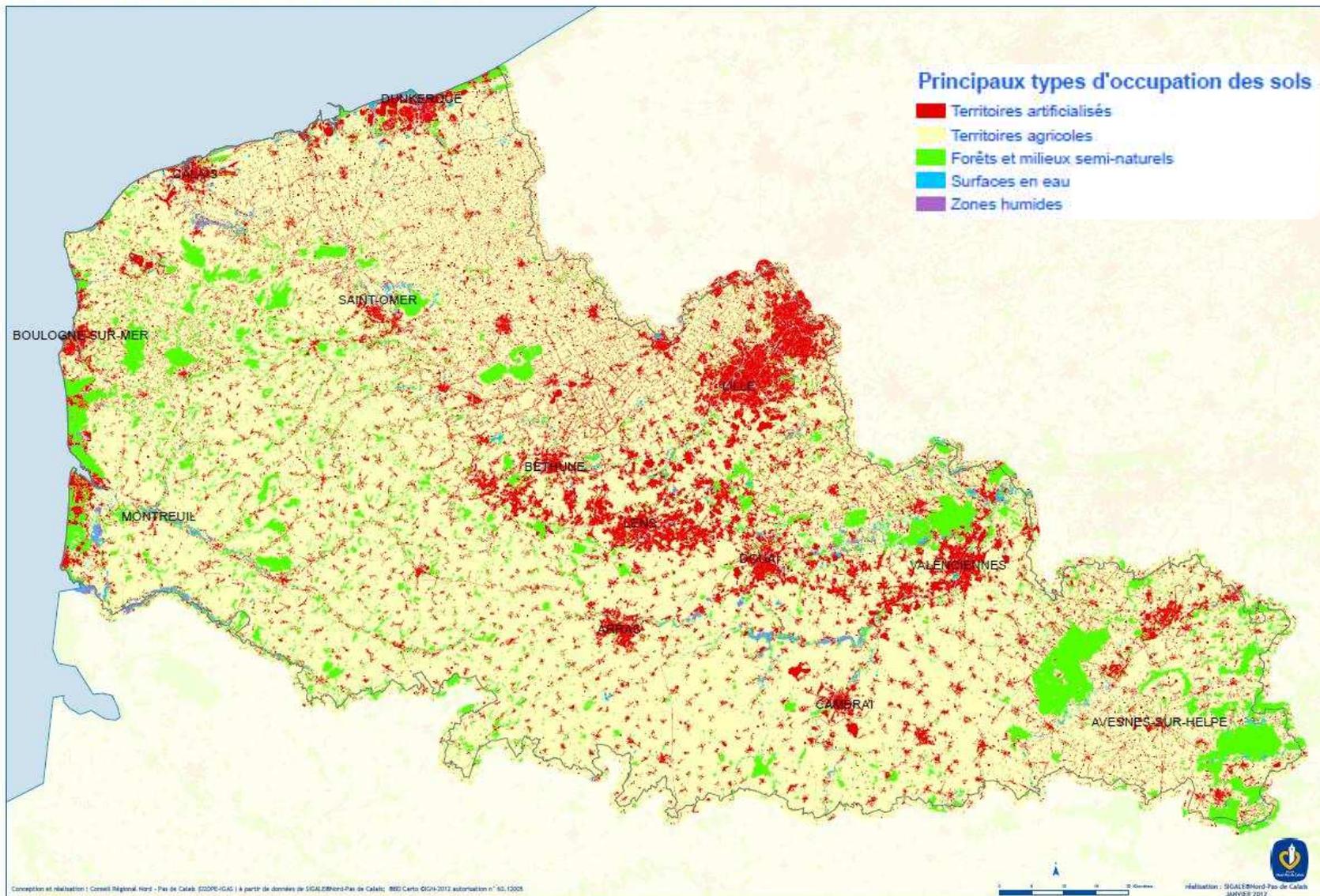
PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATION DES SOLS EN 2009



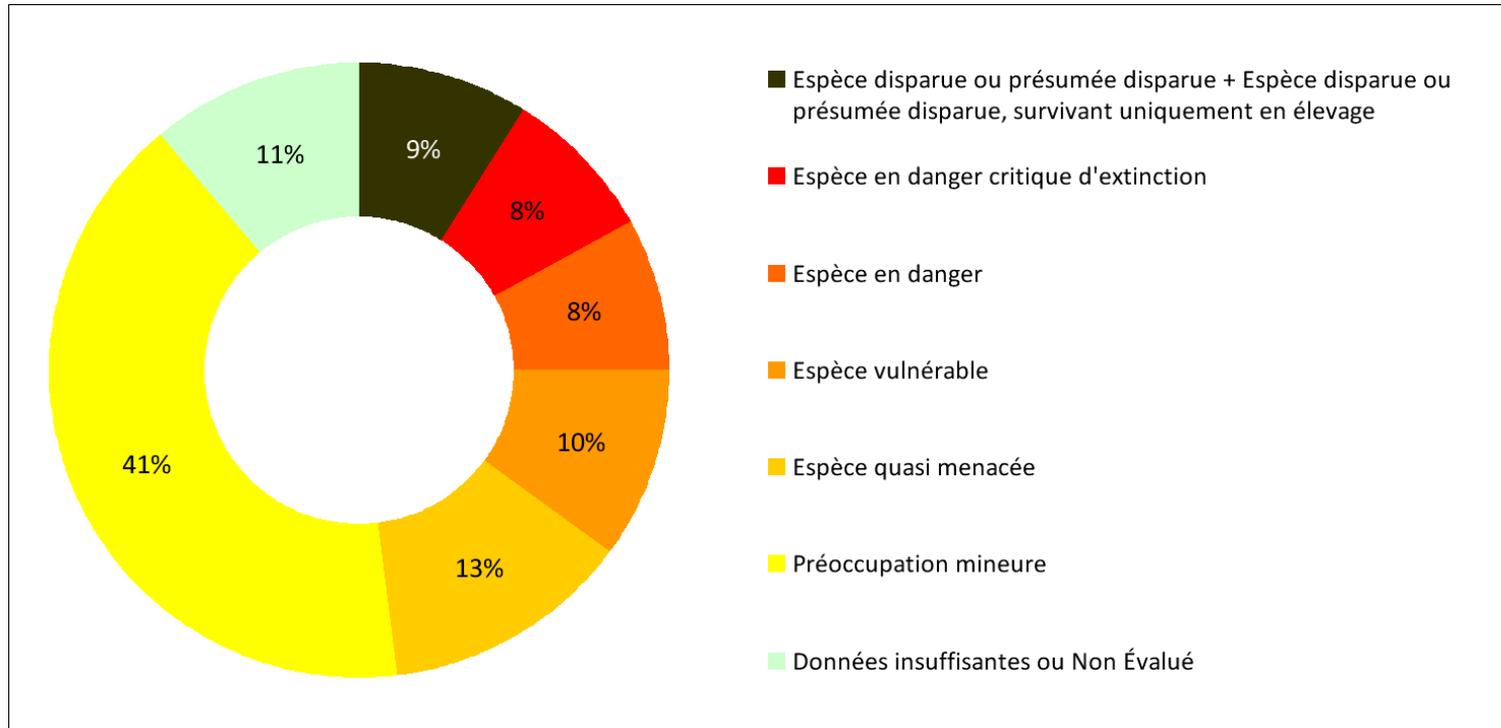
- Un territoire très artificialisé

Carte de L'occupation des sols (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC, 2005)

PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATION DES SOLS EN 2009



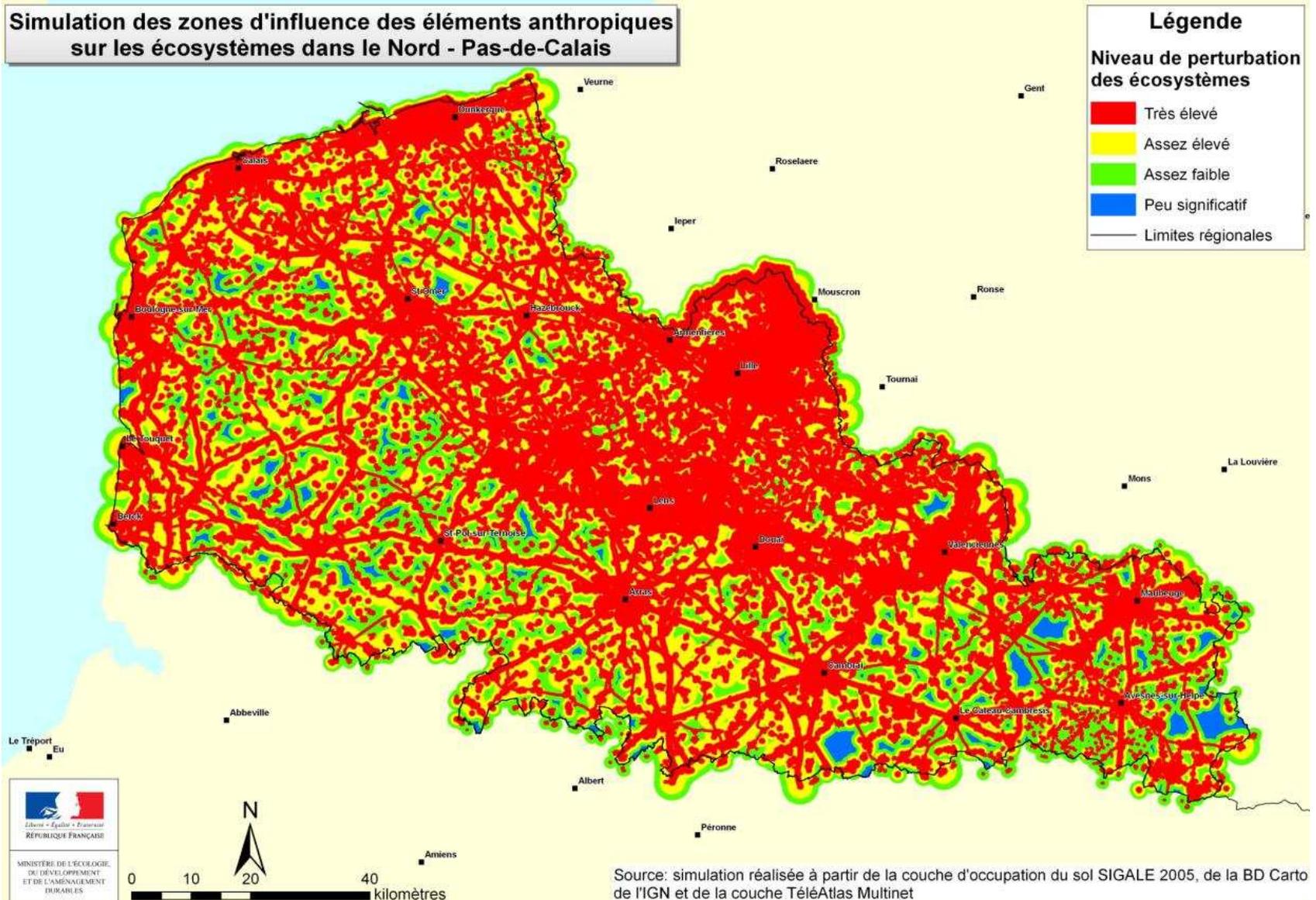
- Situation de la flore régionale, préoccupante pour la moitié des espèces



Statut de menace de la flore du Nord – Pas-de-Calais en 2005 (Source : CBNBI)

- La pression anthropique est très élevée dans le Nord Pas de Calais (carte de 2007)

Simulation des zones d'influence des éléments anthropiques sur les écosystèmes dans le Nord - Pas-de-Calais



Temps de débats

Points abordés → Le diagnostic et les enjeux territoriaux :

- ***Un territoire artificialisé***
- ***Une situation de la flore régionale préoccupante***
- ***Une pression anthropique élevée***

3/ Les composantes de la Trame Verte et Bleue

→ Les continuités écologiques comprennent :

Au titre de la loi :

- **Les réservoirs de biodiversité** sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante.
- **Les corridors écologiques** assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

En lien avec l'ambition régionale :

- **Les espaces à renaturer** : Ces espaces, préalablement identifiés dans le schéma régional de trame verte et bleue, correspondent à certains éco-paysages fortement anthropisés, artificialisés, et caractérisés par une grande rareté de milieux naturels, l'absence ou la rareté de corridors écologiques, et par de vastes superficies impropres à une vie sauvage diversifiée. Il s'agit la plupart du temps des zones de grande production agricole industrielle.
- **Les espaces naturels relais** : De nombreux autres espaces présentent une couverture végétale qui les rend susceptibles de constituer des espaces relais pour les déplacements de la faune et de la flore à travers le paysage mais pour lesquels le manque d'information quant à leur qualité écologique et biologique ne permet pas de les qualifier plus précisément.

- La biodiversité

- La biodiversité génétique
- La biodiversité spécifique
- La biodiversité écosystémique

- La naturalité

- Les espaces naturels
- Les espaces semi-naturels

- Les éléments du SRCE- TVB

- Les réservoirs de biodiversité
- Les corridors écologiques
- Les espaces à renaturer



Forêt à mésohygrophyle



Zone humide

Le SRCE-TVB : une première approche thématique par écosystème

- Présentation des « sous trames »

- Les coteaux calcaires
- Les zones humides
- Les cours d'eau
- Les prairies et le bocage
- Les falaises et les estrans rocheux
- Les dunes et les estrans sableux
- Les terrils et autres milieux anthropiques
- Les landes et les pelouses acidiphiles
- Les forêts
- Les estuaires



Estuaire



Lande



Dune et estran sableux

Le SRCE-TVB : une première approche thématique par écosystème

- Les thèmes traités pour chaque « sous trame » déclinée en fiche milieux

- Milieux et fonctionnalités
- Continuité et corridor
- Critère de bon état
- Eviter, réduire, compenser



Coteau calcaire



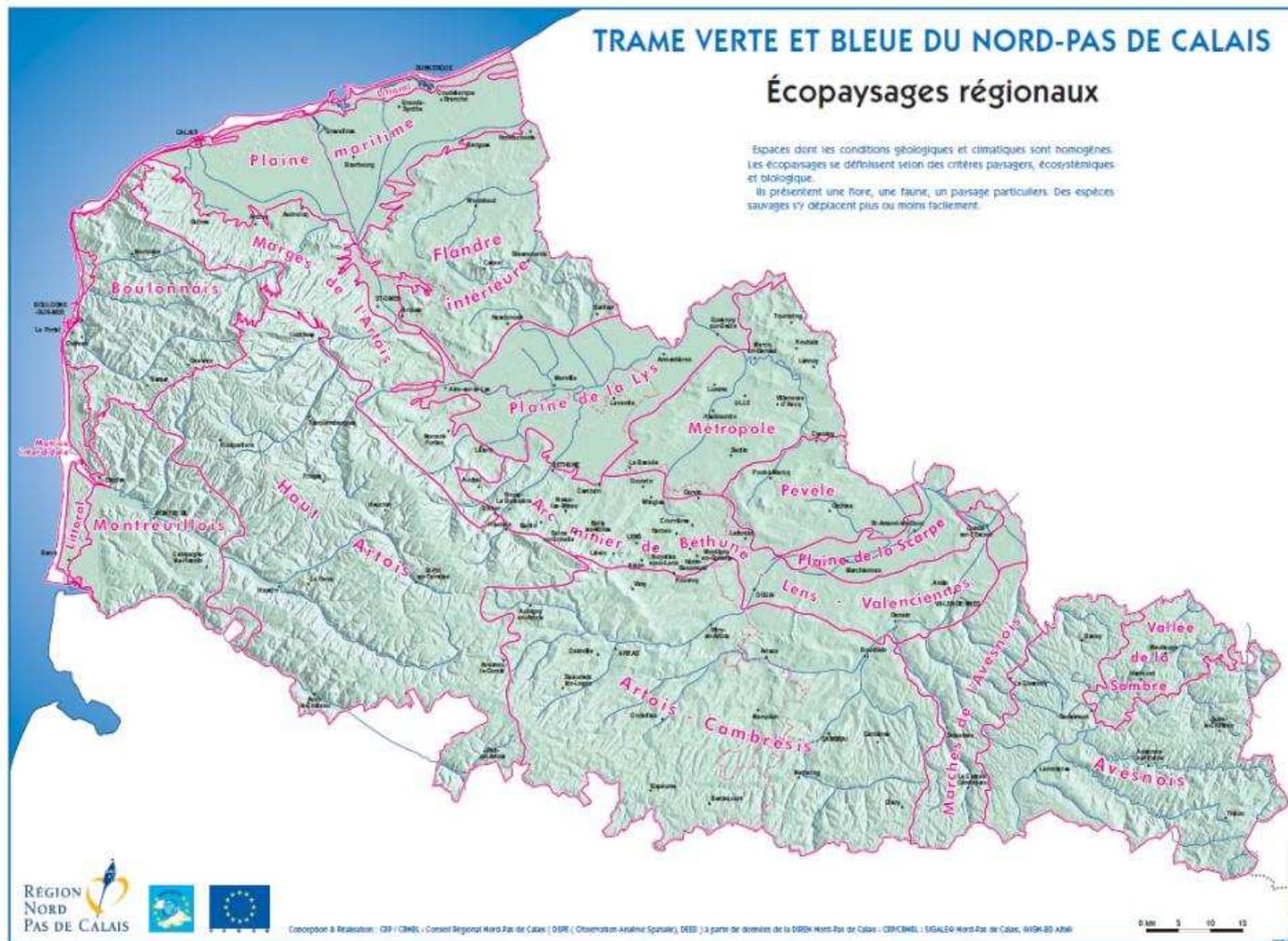
Lande



Dune et estran sableux

Le SRCE-TVB : une seconde approche territoriale par écopaysage

- Une notion (non prévue par la loi) qui fournit une échelle intéressante pour percevoir les enjeux de faune, flore et habitat



Source : atlas des paysages de la DIREN et territoires phytogéographiques de Bailleul

Le SRCE-TVB : une seconde approche territoriale par écopaysage

- Les enjeux par écopaysage

✓ Eco-paysage : Val de Lys

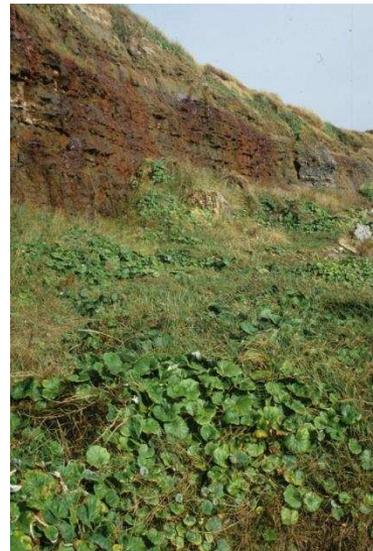
Flore	Habitats	Faune
<p>Doradille septentrionale (<i>Asplenium septentrionale</i>) Fritillaire pintade (<i>Fritillaria meleagris</i>) Salicaire à feuilles d'hyssope (<i>Lythrum hyssopifolia</i>) Germandrée des marais (<i>Teucrium scordium</i>) Oenanthe à feuilles de silaüs (<i>Oenanthe silaifolia</i>) Choin noirâtre (<i>Schoenus nigricans</i>) Laîche filiforme (<i>Carex lasiocarpa</i>) Laîche à fruits écailleux (<i>Carex lepidocarpa</i>) Marisque (<i>Cladium mariscus</i>) Éléocharide pauciflore (<i>Eleocharis quinqueflora</i>)</p>	<p>Ecopaysage complexe, le val de Lys regroupant notamment la partie alluviale transfrontalière de cette vallée, sur alluvions plutôt minérales et la plaine tourbeuse s'étendant en aval d'Aire-sur-la-Lys, entre Béthune et Cambrin, en particulier.</p> <p>Pour la partie alluviale minérale, les végétations les plus menacées correspondent aux prairies de fauche hygrophiles peu à moyennement amendées et de différents niveaux topographiques, qui occupent le fond de vallée (<i>Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae, Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae</i> et Groupement à <i>Crepis biennis</i> et <i>Arrhenatherum elatius</i> principalement).</p> <p>Les marais tourbeux évoqués hébergent encore, quant à eux, les derniers systèmes de bas-marais oligotrophes à mésotrophes de l'intérieur des terres, avec notamment de remarquables végétations herbacées du <i>Cirsio dissecti - Schoenetum nigricantis</i> associées à des tremblants du <i>Junco subnodulosi - Caricetum lasiocarpae</i>, le tout ceinturant des mares et dépressions avec <i>Potametum colorati, Lemno - Utricularietum australis, Lemno minoris - Utricularietum vulgaris...</i></p> <p>Au niveau des systèmes forestiers (forêt domaniale de Nieppe en particulier), on peut également mentionner l'originalité et la rareté des forêts marécageuses sur sol plutôt acide (rattaché pour le moment au <i>Peucedano palustris - Alnetum glutinosae</i>).</p>	<p>Poissons : Brochet (<i>Esox lucius</i>) Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>) Loche de rivière (<i>Cobitis taenia</i>)</p> <p>Invertébrés : Libellule fauve (<i>Libellula fulva</i>) Conocéphale des roseaux (<i>Conocephalus dorsalis</i>) Criquet marginé (<i>Chorthippus albomarginatus</i>)</p> <p>Grand Tortue (<i>Nymphalis polychloros</i>) Grand Mars (<i>Apatura iris</i>) Petit Mars (<i>Apatura ilia</i>)</p>

Les réservoirs de biodiversité : la méthode

- L'élément fondamental : l'espèce dite « déterminante ZNIEFF »
- L'analyse systématique des cœurs de nature et des cœurs de nature à confirmer issus de la TVB (croisements / bases de données : 6000 informations et 600 polygones concernés)
- La classification systématique des Réservoirs de biodiversité par « habitat dominant » et leur affectation à l'une des « 10 sous trames » du SRCE-TVB
- Certains territoires n'ont pas été pris en compte faute de connaissances scientifiques suffisantes.



Dune et estran sableux



Falaise et estran rocheux



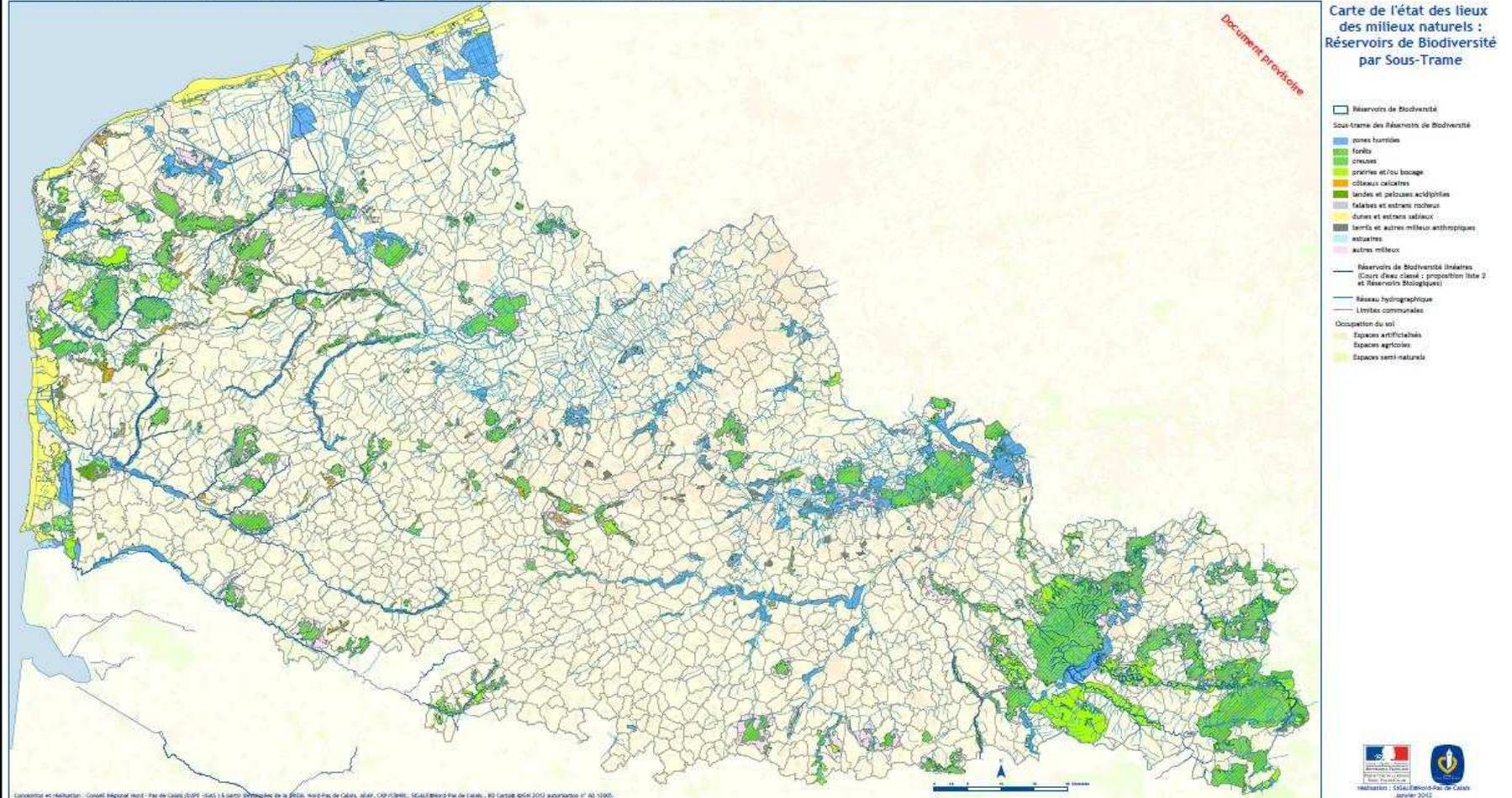
Dune et estran sableux

Les réservoirs de biodiversité : les territoires issus de la méthode

- les Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) ;
- les Réserves naturelles nationales et régionales ;
- les Réserves biologiques domaniales dirigées ou intégrales (RBD et RBI) ;
- les sites Natura 2000 : Sites d'importance communautaire, Zone spéciale de conservation, Zone de protection spéciale;
- les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux figurant sur les listes établies en application de l'article L. 214-17 CE (liste 2) et non repris en ZNIEFF de type 1 ;
- les réservoirs biologiques du SDAGE ;
- les cœurs de nature et les cœurs de nature à confirmer (issus de la Trame Verte et Bleue de 2007) pour lesquels la présence d'espèces déterminantes est **certifiée** par la communauté scientifique naturaliste (5 CdN et 35 CdNAC retenus).
- les ZNIEFF de type 1 mises à jour en 2011 ;

Les réservoirs de biodiversité : cartographie

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les réservoirs de biodiversité : bilans

SOUSTRAME	Nbre d'éléments	Surface en Hectares	en %
autres milieux	1580	53 934	24,33%
coteaux calcaires	90	4 248	1,92%
dunes et estrans sableux	22	15 537	7,01%
estuaires	5	1 165	0,53%
falaises et estrans rocheux	5	1 083	0,49%
forets	288	75 190	33,91%
landes et pelouses acidiphiles	14	1 582	0,71%
prairies et/ou bocage	255	30 911	13,94%
terrils et autres milieux anthropiques	60	2 918	1,32%
zones humides	293	35 143	15,85%
		221 712	

Superficie de
la région =
1 241 410ha

La part des réservoirs de biodiversité est de 17,8 % de la superficie totale du territoire régional

Les corridors écologiques : méthode

- les corridors s'appuient sur des éléments de base présentant déjà certaines fonctionnalités écologiques (sauf exception).
- Les corridors sont représentés par une localisation des fonctionnalités, par trame (ils n'ont pas « d'épaisseur »).
- Les corridors sont appréciés à l'échelle de la région, et intègrent les connexions avec les régions limitrophes.
- Les connexions entre trames.
- Distinction des corridors aériens et marins.



Zone humide



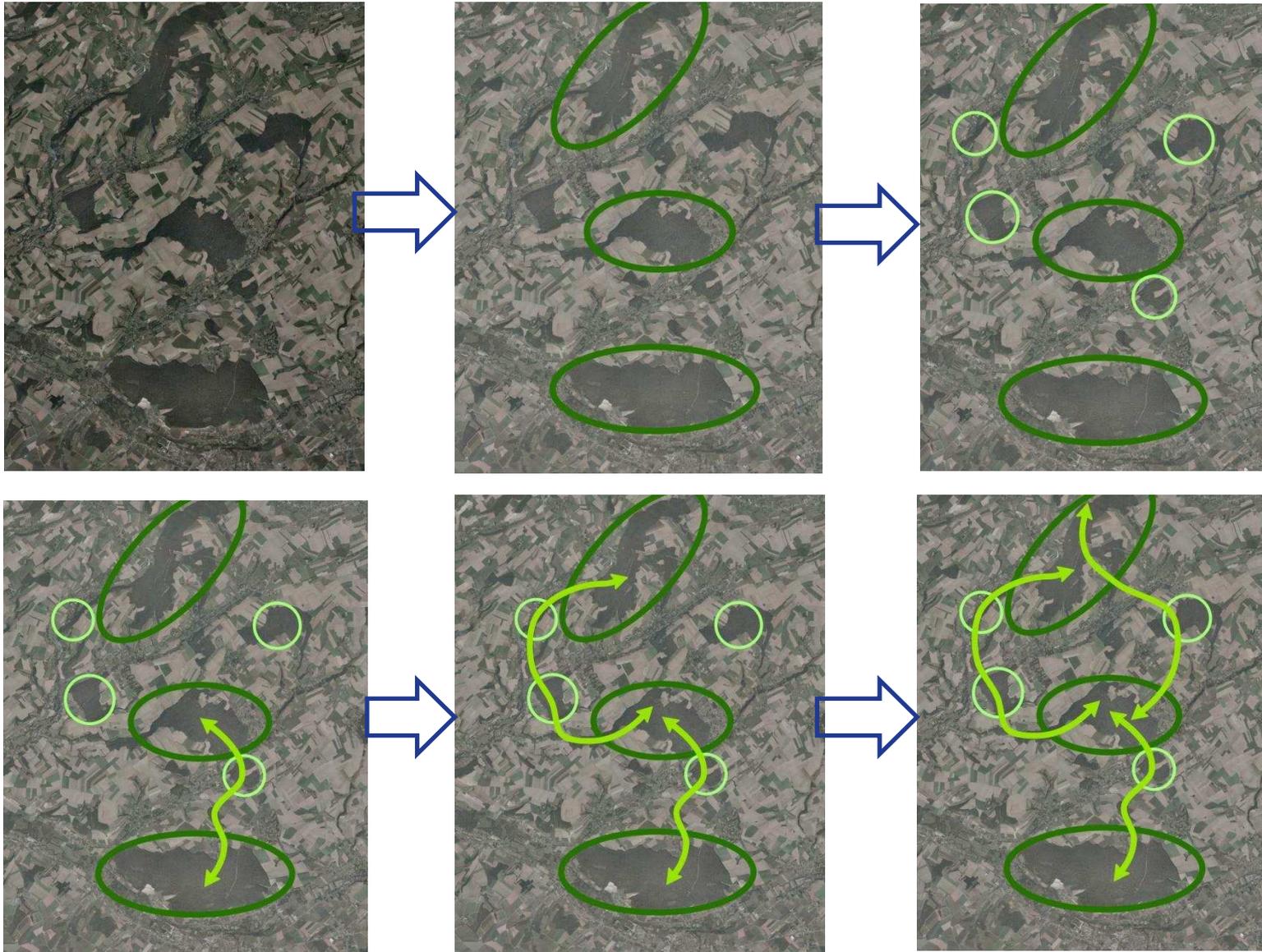
Prairie



Estran rocheux

Les corridors écologiques

Les corridors écologiques décrivent des fonctionnalités.



Les corridors écologiques : éléments de base

Les corridors utilisent les espaces relais ou sont à reconstituer sur des espaces artificialisés.

- Les espaces naturels relais de 1995 réactualisés par l'analyse de l'occupation de 2009 pour les éléments suivants :
 - o tous les boisements de feuillus d'une superficie de plus de 5 hectares,
 - o tous les groupes de prairies de plus de 15 hectares contigus.
- Exclusion des zones urbanisées depuis 1995
- Exclusion des réservoirs de biodiversité
- Intégration des zones à dominante humide du SDAGE (indice de confiance 4 et 5)
- Intégration des cours d'eau inscrits en liste 1 de l'article L 214-17 du CE
- Intégration de la Sensée.



Estuaire



Zone humide

Temps de débats

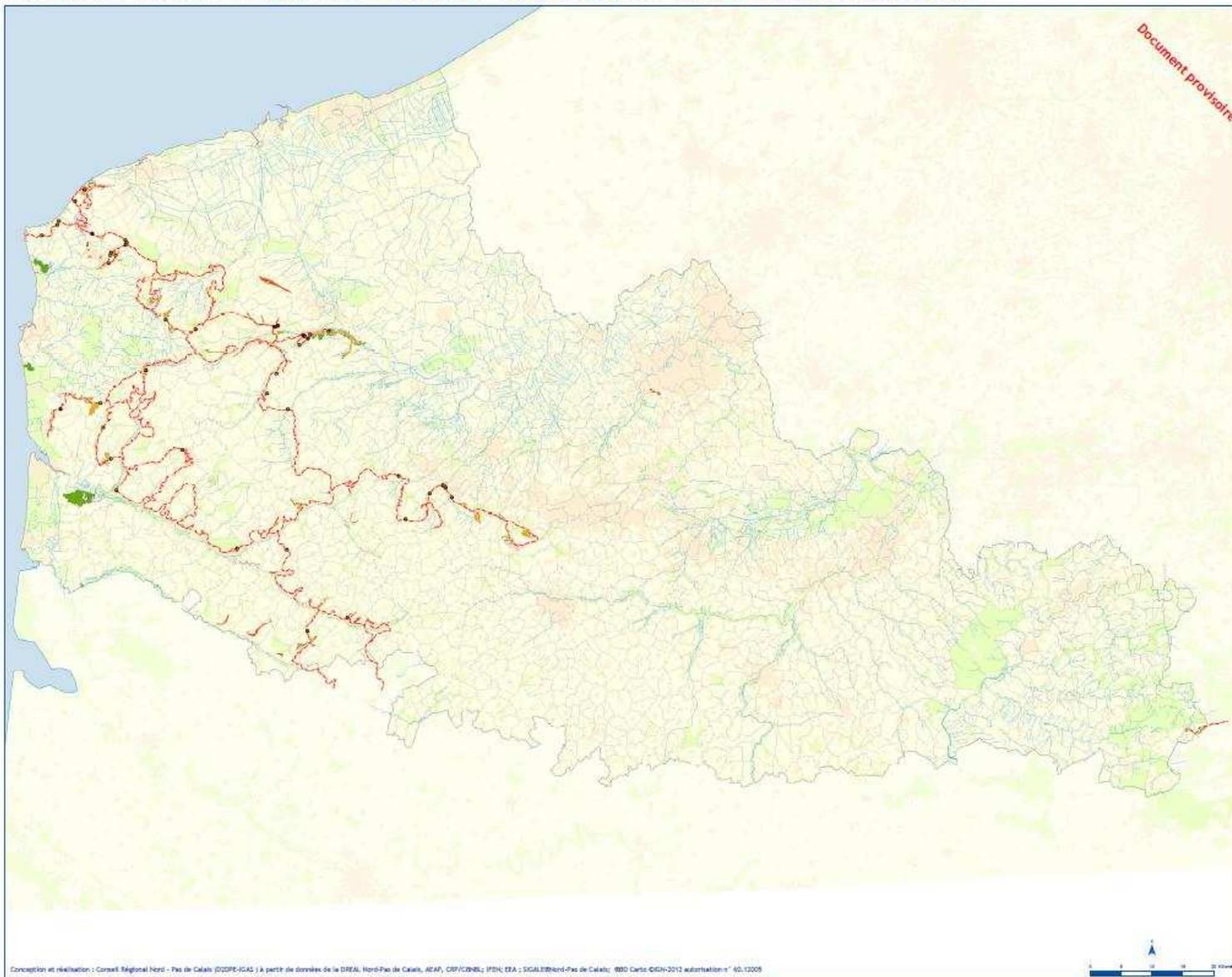
Points abordés → les composantes de la Trame verte et bleue :

- ***Les notions fondamentales***
- ***Les deux approches : thématique par écosystème et territoriale par écopaysage***
- ***Les réservoirs de biodiversité : méthode, cartographies, bilans***
- ***Les corridors écologiques : méthode et éléments de base***

4/Présentation des cartographies

Les continuités écologiques : exemple des coteaux calcaires

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer

Sous-trame
Pelouses calcicoles et
Landes et Pelouses acidiphiles

CONTINUITES ECOLOGIQUES

Réservoirs de biodiversité

- Réservoirs de Biodiversité
- Espaces naturels relais

Sous-trames des Réservoirs de Biodiversité et des Espaces naturels relais

- coteaux calcaires
- landes et pelouses acidiphiles
- autres milieux

Corridors biologiques

- corridors potentiels à remettre en bon état
- de pelouses calcicoles
 - de landes et pelouses acidiphiles

ESPACES A RENATURER

- pelouses calcicoles

POINTS DE CONFLITS

à résorber entre les corridors et les éléments fragmentants

- points de conflit majeurs
- autres points de conflit importants

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Réseau hydrographique
- Limites communales

Occupation du sol

- Espaces artificialisés
- Espaces agricoles
- Espaces semi-naturels

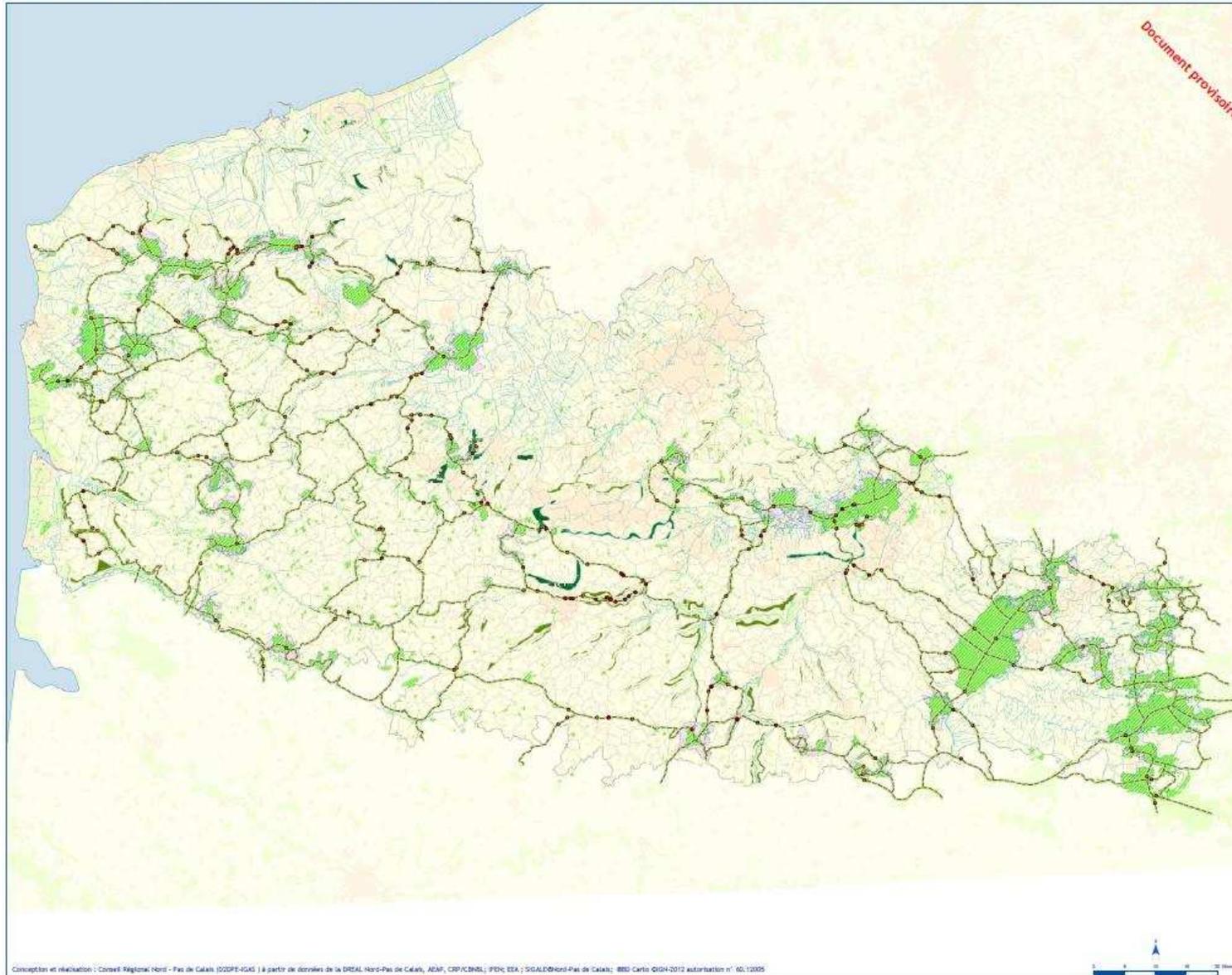
Avertissement au lecteur :
la lecture de cette carte
est optimale au format A0 et
sa lisibilité n'est pas assurée
pour les formats intermédiaires
(A3, A4...)



Réalisation : SIGALE Nord-Pas de Calais
JANVIER 2012

Les continuités écologiques : exemple des forêts

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques
et les espaces à renaturer

Sous-trame
Forêts

CONTINUITES ECOLOGIQUES

Réservoirs de biodiversité

- Réservoirs de Biodiversité
- Espaces naturels relais

Sous-trames des Réservoirs de Biodiversité et des Espaces naturels relais

- forêts
- autres milieux

Corridors biologiques

- corridors potentiels
à remettre en bon état

ESPACES A RENATURER

- forêts
- bandes boisées ou enherbées

POINTS DE CONFLITS

- à résorber entre les corridors
et les éléments fragmentants
- points de conflit majeurs
- autres points de conflit importants

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Réseau hydrographique
- Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificialisés
- Espaces agricoles
- Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur :
la lecture de cette carte
est optimale au format A0 et
sa lisibilité n'est pas assurée
pour les formats intermédiaires
(A3, A4...)



réalisation : SIGAL 8 Nord-Pas de Calais
JANVIER 2012

Les continuités écologiques

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques

CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Réservoirs de biodiversité**
- Réservoirs de biodiversité linéaires
 - ▭ Réservoirs de Biodiversité
 - ▭ Espaces naturels relais
- Sous-trames des Réservoirs de Biodiversité et des Espaces naturels relais**
- zones humides
 - forêts
 - creuses
 - prairies et/ou bocage
 - coteaux calcaires
 - landes et pelouses acidiphiles
 - falaises et estrans rocheux
 - dunes et estrans sableux
 - tertils et autres milieux anthropiques
 - estuaires
 - autres milieux
- Corridors biologiques**
- corridors avérés à remettre en bon état**
- fluviaux
- corridors potentiels à remettre en bon état**
- de zones humides
 - forestiers
 - de pelouses calcaires
 - de landes et pelouses acidiphiles
 - de prairies et/ou bocage
 - de falaises
 - de dunes
 - miniers
- POINTS DE CONFLITS**
- à résoudre entre les corridors et les éléments fragmentants
- points de conflit majeurs
 - autres points de conflit importants

ELEMENTS DE CONTEXTE

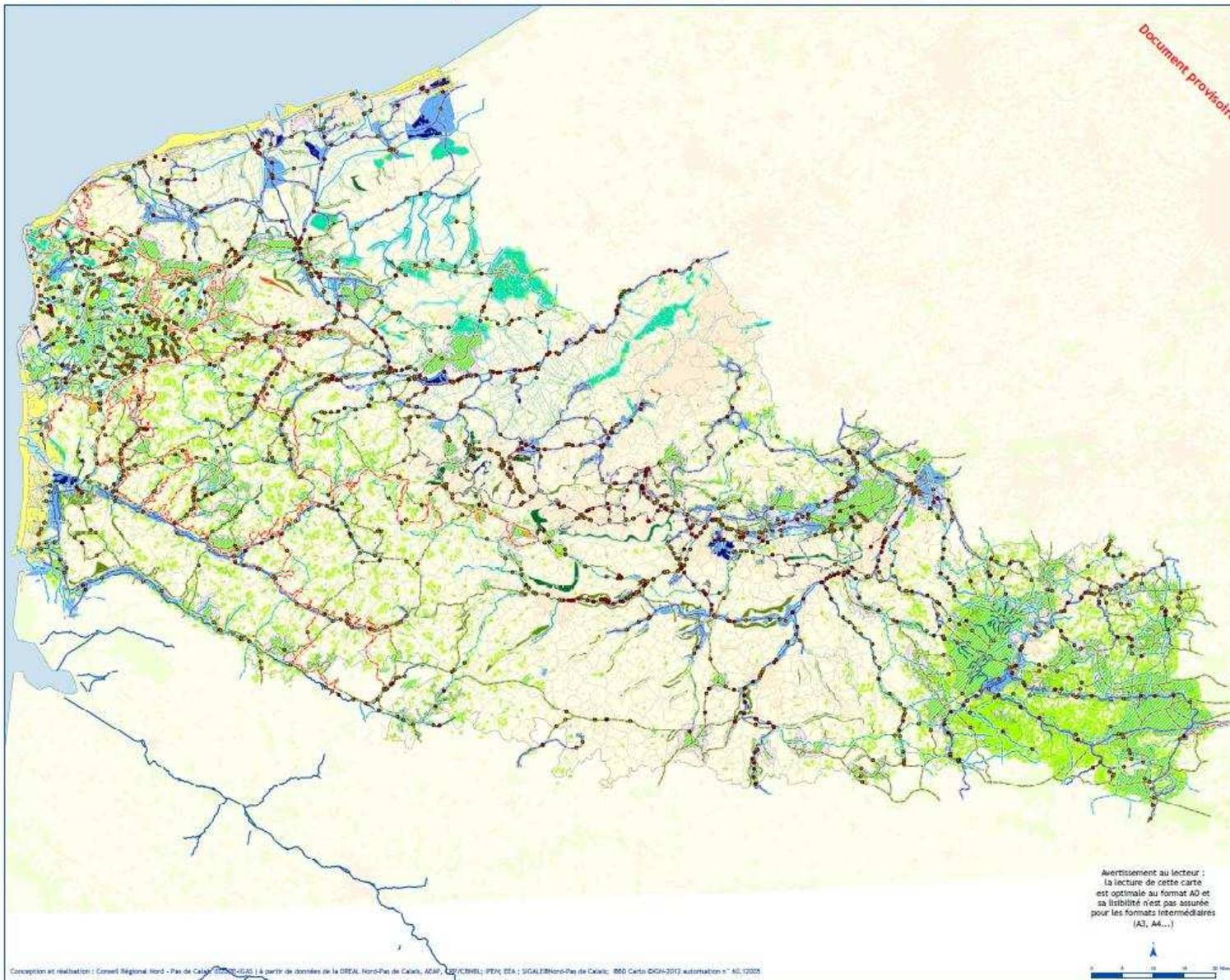
- Réseau hydrographique
 - Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificialisés
 - Espaces agricoles
 - Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur :
la lecture de cette carte
est optimale au format A2 et
sa lisibilité n'est pas assurée
pour les formats intermédiaires
(A3, A4...)



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer

CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Réservoirs de biodiversité**
- Réservoirs de biodiversité linéaires
 - Réservoirs de Biodiversité
 - Espaces naturels relais
- Sous-trames des Réservoirs de Biodiversité et des Espaces naturels relais**
- zones humides
 - forêts
 - creuses
 - prairies et/ou bocage
 - côtes calcaires
 - landes et pelouses acidiphiles
 - falaises et estrans rocheux
 - dunes et estrans sableux
 - terroirs et autres milieux anthropiques
 - estuaires
 - autres milieux

- Corridors biologiques**
- corridors avérés à remettre en bon état**
- fluviaux
- corridors potentiels à remettre en bon état**
- de zones humides
 - forestiers
 - de pelouses calcicoles
 - de landes et pelouses acidiphiles
 - de prairies et/ou bocage
 - de falaises
 - de dunes
 - miniers

ESPACES A RENATURER

- zones humides
- bocages
- forêts
- bandes boisées ou enherbées
- pelouses calcicoles
- autres milieux

POINTS DE CONFLITS

- à résoudre entre les corridors et les éléments fragmentants
- points de conflit majeurs
 - autres points de conflit importants

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Réseau hydrographique
 - Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificialisés
 - Espaces agricoles
 - Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur :
La lecture de cette carte est optimale au format A0 et sa lisibilité n'est pas assurée pour les formats intermédiaires (A3, A4...)



La fragmentation des territoires

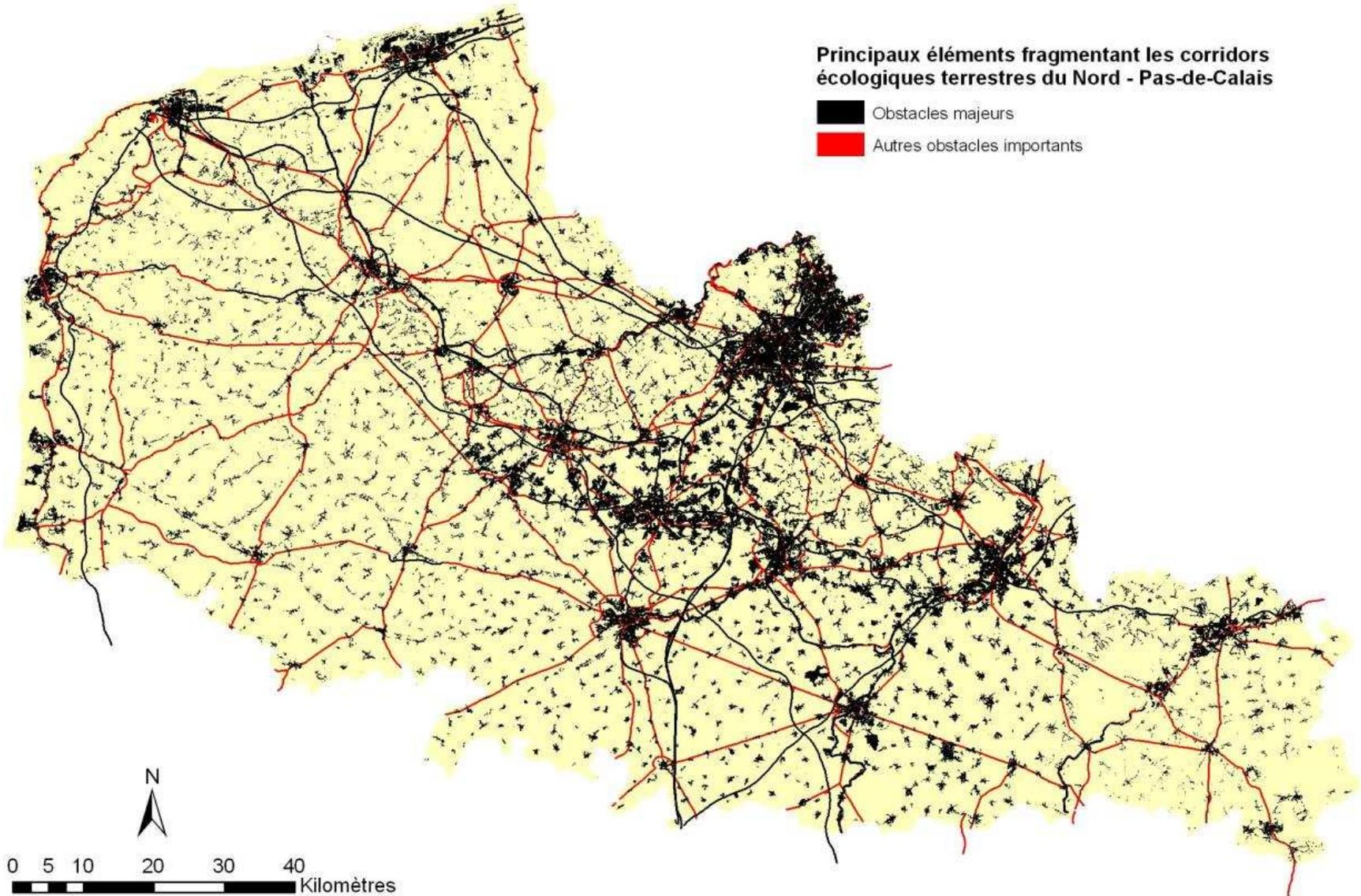
Principaux éléments fragmentant les corridors écologiques terrestres de la région

Niveau de fragmentation	Occupation du sol ou infrastructure concernée	Source de la donnée
Obstacles majeurs	Espaces urbanisés (urbain continu dense, habitat résidentiel, habitat collectif haut, habitat minier, emprises industrielles, emprises commerciales, emprises scolaires et/ou universitaires, emprises hospitalières, autres emprises publiques, aéroports aérodromes, infrastructures portuaires, chantiers)	Occupation du sol SIGALE 2009
	Routes de type autoroutier	champ attributaire « vocation » de la couche des tronçons routiers de la BD Carto
	Voies ferrées à grande vitesse (LGV)	champ attributaire « nature » de la couche des tronçons de voies ferrées de la BD Carto
	Canaux avec des berges bétonnées ou des palplanches métalliques	BD Carto / VNF
Autres obstacles importants	Liaisons routières principales	champ attributaire « vocation » de la couche des tronçons routiers de la BD Carto
	Autres voies ferrées où circulent en moyenne au moins 40 trains par jour	BD Carto / RFF
	Autres canaux	BD Carto

La fragmentation des territoires

Principaux éléments fragmentant les corridors écologiques terrestres du Nord - Pas-de-Calais

- Obstacles majeurs
- Autres obstacles importants



Les orientations nationales en matière de continuités écologiques n'imposent pas de méthode pour l'élaboration des SRCE mais définissent 4 critères de cohérence nationale à respecter par les SRCE.

- **Critère 1** : Certains espaces protégés ou inventoriés
- **Critère 2** : Certaines espèces
- **Critère 3** : Certains habitats
- **Critère 4** : Des continuités écologiques d'importance nationale

Temps de débats

Points abordés → Les cartographies

- *Notion, représentation, fondement*
- *La fragmentation des territoires*
- *Les critères de cohérence*

5/Plan d'actions et outils

- La définition des actions prioritaires
- Les mesures contractuelles
- Les mesures réglementaires
- Les mesures foncières
- La définition des moyens d'évaluation
- Les efforts de connaissance à mener

Les actions prioritaires

Les coteaux calcaires

- Priorité 1
 - Maintien du caractère ouvert des pelouses existantes et des ourlets (gestion par pâturage).
- Priorité 2
 - Restauration des pelouses en voie de fermeture,
 - Acquisition/convention de gestion avec l'objectif de maintenir les milieux ouverts par une gestion extensive.
- Priorité 3
 - Mise en œuvre de projets pilotes

Les landes et les pelouses acidiphiles

- Priorité 1
 - Maintien des landes et des pelouses existantes et des ourlets.
- Priorité 2
 - Ouvertures et agrandissement des clairières dans les systèmes forestiers sur sols argileux acides, sur sables siliceux, et sur les formations résiduelles à silex (Secteurs Scarpe Escaut, Marchiennes...)
 - Acquisition/convention de gestion avec l'objectif de maintenir les milieux ouverts par une gestion extensive.



Coteau calcaire



Lande



Coteau calcaire

Les actions prioritaires

Les forêts

- Priorité 1
 - Maintenir et renforcer la couverture régionale de boisement et de forêt (création de forêt),
- Priorité 2
 - Maintenir et/ou créer des îlots de sénescence et de vieillissement dans les systèmes forestiers existants
 - Favoriser les espèces indigènes
- Priorité 3
 - Restaurer la fonctionnalité des lisières (création de zones tampons avec l'espace agricole)

Les zones humides

- Priorité 1
 - Maintenir les fonctions hydrologiques et hydrogéologiques des zones humides existantes (cesser leur destruction par drainage/comblement, en particulier),
 - Maintenir ou restaurer la continuité des grands systèmes alluviaux,
 - Maintenir les prairies de fauche actuelles avec gestion extensive
 - Lutter contre l'eutrophisation des zones humides (limiter les intrants, restaurer les pratiques de fauche exportatrice,...)
- Priorité 2
 - Restaurer/recréer les milieux prairiaux et les maintenir ouverts,



Forêt à mésohygrophiles



Zone humide



Zone humide

Les actions prioritaires

Les cours d'eau

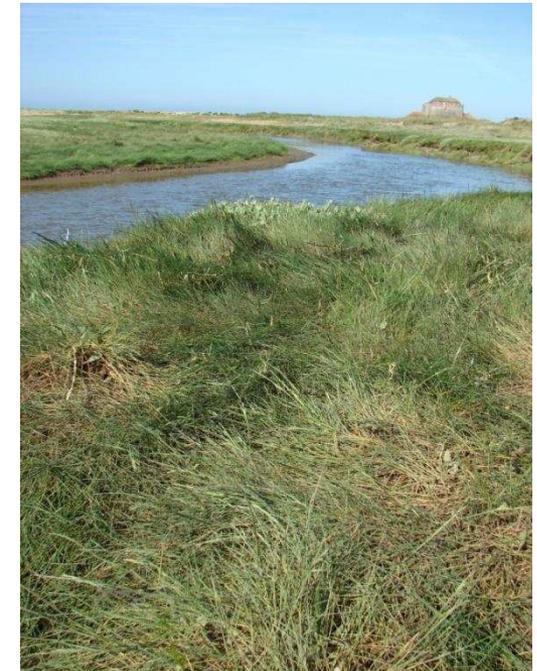
- **Priorité 1**
 - Poursuivre les actions visant à améliorer la qualité des cours d'eau, notamment celles qui visent à atteindre le bon état écologique prescrit par la Directive cadre sur l'eau,
- **Priorité 2**
 - Rétablir les connexions écologiques des cours d'eau (suppression de barrage et création de passes à poissons par exemple).
- **Priorité 3**
 - Rétablir la fonctionnalité des lits majeurs des cours d'eau dans les têtes de bassin (admettre les débordements),
 - Restaurer la qualité des habitats des cours d'eau (méandres, berges végétales, etc.)

Les estuaires

- **Priorité 1**
 - Engager des actions visant à baisser les matières en suspension des effluents pour lutter contre leur « continentalisation » (accroissement du niveau du schorre)
 - Dépoldariser les estuaires.
- **Priorité 2**
 - Maîtrise des mares de chasse
 - Maintien de l'intégrité du fonctionnement hydrologique des estuaires



Estuaire



Estuaire

Les falaises et les estrans rocheux

- Priorité 1
 - Reculer les sentiers, les équipements et les limites de cultures par rapport aux hauts de falaise,
- Priorité 2
 - Gérer les hauts de falaise de façon extensive,
 - Améliorer la qualité des eaux et le fonctionnement hydrologique des cours d'eau dans les bassins versants des résurgences de haut de falaise.

Les dunes et les estrans sableux

- Priorité 1
 - Soumettre les aménagements en milieux dunaires (infrastructures, urbanisation) à la réalisation d'une évaluation locale très approfondie de l'enjeu et des impacts et à la prise en compte effective des continuités écologiques,
 - Maintenir l'ouverture des pannes,
- Priorité 2
 - Limiter les opérations qui visent à fixer les dunes (boisements notamment).



Falaise et estran rocheux



Dune et Estran sableux

Le bocage et les prairies

- Priorité 1
 - Maintenir le bocage et les prairies existantes
- Priorité 2
 - Planter (ou replanter) des haies dans les secteurs exploités intensivement,
 - Maintenir/rétablir la gestion extensive du bocage
 - Maintenir/rétablir les mares et les résurgences
- Priorité 3
 - Recréer des systèmes bocagers dans les systèmes d'agriculture intensive

Les terrils et autres milieux anthropiques

- Priorité 1
 - Maintenir les terrils patrimoniaux
 - Prescrire des aménagements écologiques sur les terrils et dans les carrières (plantations, notamment)
- Priorité 2
 - Maintenir et gérer les milieux ouverts (dépôts de sédiments)



Prairie

Temps de débats

Points abordés → Le plan d'actions et outils :

- ***Les thèmes traités dans le plan***
- ***Les actions prioritaires***

Suite de la démarche

Les grandes étapes

1/La prise en compte des remarques et propositions issues des ateliers pour enrichir le SRCE-TVB

→ **Second projet de SRCE-TVB**

2/La phase de consultation et prise en compte des avis

→ **Troisième projet de SRCE-TVB**

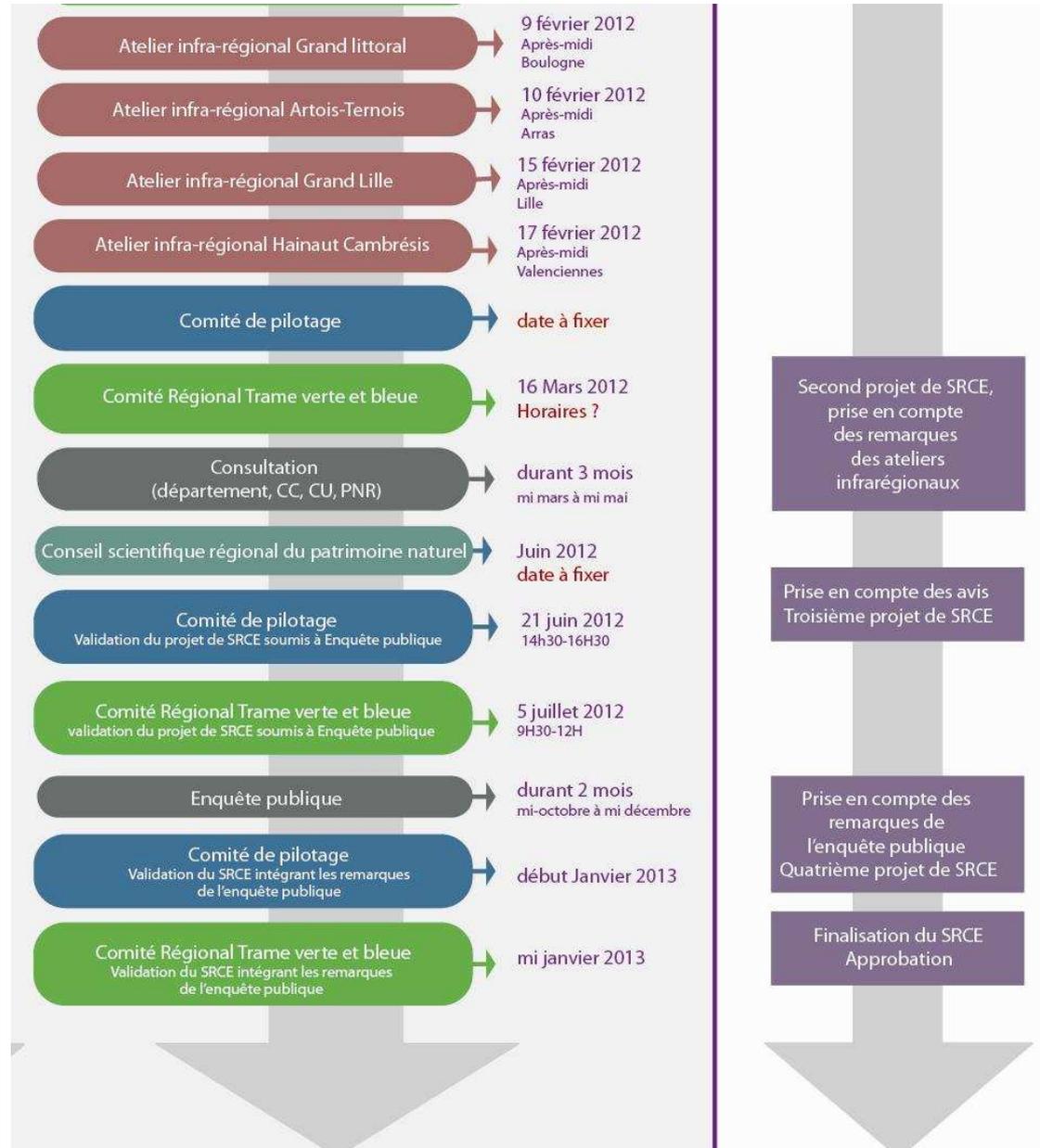
(les observations/propositions sont recueillies pendant toute la durée de la consultation préalable à l'enquête publique à l'adresse courriel : contactlille@t-s-c.fr)

3/L'enquête publique et la prise en compte des remarques

→ **Finalisation du SRCE-TVB**

Un site internet enrichit au fur et à mesure ...

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-SRCE-Schema-Regional-de-Coherence>





PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Schéma régional de cohérence écologique Trame verte et bleue du Nord - Pas de Calais



Merci de votre attention